

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2020

N°2020 - 006

**Conseil Municipal – Renouvellement de la convention
prestation retraite avec le Centre de gestion du Loiret
Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 10 Janvier 2020, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUIILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUIILLERIER, Serge LEBRUN, Marie-Françoise QUERE, Pascal FOULON, Vanessa RICHARD, Dominique RENAULT, Anne d'AUX, Jean-Marc MASSE, Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Christine GOBLET, Daniel BOCQUET, Éric DODET, Valérie LABOUACHRA, Laurent JUTIGNY, Adeline BOIZARD, Carl LEQUERTIER, Gilles HUBERT, Stéphanie CHANE-CHU et Jacqueline BLIN.

En exercice : 22
Présents : 20
Votants : 22

Excusés : Nathalie GUILLOTEAU et Céline JUNGUES – GIRLANDA.

Pouvoirs : Nathalie GUILLOTEAU à Carl LEQUERTIER, Céline JUNGUES – GIRLANDA à Éric DODET.

Secrétaire auxiliaire : Alexandra BIE BOUGARD.

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération n°25 du Conseil municipal du 27 mars 2017, la Commune, affiliée au Centre de gestion du Loiret a choisi de conventionner avec cet organisme pour la gestion des dossiers de retraite des agents.

Cette convention est valable pour une durée de trois ans et arrivera à échéance le 27 mars 2020.

Il est donc proposé aux membres du Conseil municipal :

- de renouveler l'adhésion au service payant, selon le tarif fixé par délibération n°2015-36 du 27 novembre 2015 du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Loiret, de la prestation retraite pour la constitution des dossiers et l'accueil des agents ;
- d'autoriser monsieur le Maire ou l'adjoint compétent à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
A Saint-Ay, le 22/01/2020

Le Maire,

Frédéric CUIILLERIER.



Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de la notification le
Pour le Maire et par délégation,
La Directrice Générale des Services,

Alexandra BIE-BOUGARD.